



Conseil général de la Haute-Saône

TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

1 – L'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

L'inscription au transport scolaire est obligatoire pour bénéficier des avantages et assurance réservés aux usagers scolaires sur les différents services de transports organisés et (ou) financés par le Département de la Haute-Saône.

2 – DEUX POSSIBILITÉS POUR S'INSCRIRE :

- a. Grâce à **Internet**, sur le site du Conseil général <http://www.cg70.fr>
ou en utilisant directement l'adresse : <http://transports.cg70.fr>

OU

- b. En nous **retournant cet imprimé**, en le renseignant de la manière suivante :

Écrire lisiblement, en lettres capitales, afin d'éviter que des erreurs se produisent lors du traitement de votre demande.

DANS LES CADRES A & B :

* Certaines informations vous concernant peuvent être déjà indiquées. Si elles sont exactes, inutile de les recopier, sinon les **rayez et inscrire les modifications sur la même ligne**.

DANS LE CADRE C :

* Ce cadre rappelle votre situation pour l'année scolaire qui s'achève. En principe, il n'y a rien à modifier.

DANS LE CADRE D :

* Ces informations servent à déterminer le droit à la carte de transport de l'élève.

Compléter les rubriques de la façon la plus précise possible. Indiquer clairement le nom et la commune de l'établissement, renseigner la qualité et la classe en cochant les cases appropriées, puis mentionner le trajet souhaité.

* Attendre de connaître avec exactitude le nom de l'établissement scolaire fréquenté à la rentrée avant de nous adresser ce bulletin d'inscription si vous avez besoin d'un transport.

OÙ ET QUAND LE RETOURNER : au plus tard le 13 juillet à la

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DES TRANSPORTS.
SERVICE DES TRANSPORTS
ESPACE 70
B.P. 10339
4 A RUE DE L'INDUSTRIE
70006 VESOUL CEDEX

Les horaires des lignes scolaires sont consultables sur le site du Conseil général <http://www.cg70.fr>

Pour tout renseignement complémentaire, téléphoner au **03.84.95.78.80**

La Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification pour les informations vous concernant.
Toute demande en ce sens devra être envoyée à l'adresse ci-dessus.

L'avenir se construit en Haute-Saône



Avant de remplir cet imprimé lire les indications portées au verso.

A. PARENT OU REPRÉSENTANT LÉGAL

NOM, prénom

Adresse

Code postal - Commune

Téléphone



B. IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

NOM, prénom :

Date de naissance :

C. VOTRE SITUATION PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2010 / 2011

Classe :

Qualité :

Etablissement scolaire :

Trajet :

SNCF

D. VOTRE DEMANDE DE TRANSPORT POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2011 / 2012

Nom et commune de l'établissement fréquenté

QUALITÉ	Externe ou demi-pensionnaire					Interne			
	D					I			
PRIMAIRE	Maternelle		Primaire			Clis		Adapt.	
	11		12			13		14	
COLLÈGE	6e	5e	4e	3e	Segpa	4e-3e Techno		ULIS	
	6	5	4	3	7	8		29	
LYCÉE	2e		1er		Term				
	2		1		0				
LYCÉE PRO (LP)	CAP		BEP		Bac Pro		Découverte prof.		
	15		16		17		26		
AUTRES FORMATIONS	Autres (à préciser : CLIPA, CIPPA, DIMA, MOREA, etc.)								

TRAJET :

Arrêt utilisé le matin :

SNCF

Dans ce cas, demander un abonnement SNCF à l'établissement scolaire